

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-VILLE
L'école Guy-de-Maupassant
touchée par un incendie

Faits divers page 9

Face à la crise, la nouvelle page des librairies indépendantes

Dossier page 2

Perte d'intérêt pour la lecture, charges en hausse perpétuelle... Alors que l'industrie du livre rencontre l'une des crises les plus importantes de son histoire, les libraires sont dans l'obligation de se réinventer pour continuer à attirer et fidéliser leur lectorat. Dans le nord des Yvelines, les idées ne manquent pas.

AU LIEU D'ALLER
SUR amazon

J'ACHÈTE
dans ma zone

JB



VILLEDEPOISSY

Actu page 4

VALLEE DE SEINE
Quand une
quinzaine de
communes se
retrouvent sans
électricité en
pleine canicule

■ VALLEE DE SEINE

Pas de train entre Les Mureaux
et Poissy jusqu'au 6 juillet

Page 4

■ VILLENES-SUR-SEINE

La cinquième classe de l'école des
Sables finalement maintenue

Page 5

■ MANTES-LA-JOLIE

Un projet de centrale solaire à l'étude
dans l'Écoquartier Seine

Page 8

■ POISSY

Une nonagénaire écrasée par un poids
lourds

Page 9

■ TRIATHLON

Le Poissy triathlon brille aux Séries
mondiales de Quiberon

Page 10

■ MANTES-LA-VILLE

Le festival *Contentpourien* célèbre
sa 16^e édition

Page 11

LES MUREAUX

Un début de mandat mené
tambour battant pour
Damien Vignier

Actu page 7

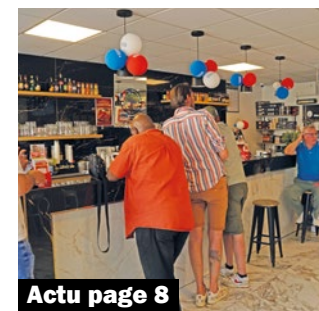


VILLE DES MUREAUX

Actu page 7

LES MUREAUX

La Maison Espoir
de femmes, lieu
de refuge pour
personnes vic-
times de violences
conjugales



Actu page 8

CHANTELOUP-LES-
VIGNES

Comment cette
commune des
Yvelines redy-
namise son
centre-ville



Cette édition est la dernière de La Gazette
en Yvelines dans son format actuel.

L'aventure continuera dès la rentrée sous une nouvelle
mouture. Rendez-vous sur lagazette-yvelines.fr dans les
prochaines semaines !

VALLEE DE SEINE

Face à la crise, la nouvelle page des librairies indépendantes

■ MAXIME MOERLAND

Le constat est sans appel : après l'euphorie née de la sortie de la crise sanitaire et du lancement du Pass Culture, le marché du livre connaît un net ralentissement. Et ce sont les chiffres qui le disent. Selon les données d'Edistat relayées par *Actualité*, entre les 4 premiers mois de l'année 2024 et la même période en 2026, ce sont 10 millions de livres en moins qui ont été achetés par les Français. Au-delà des ventes qui dégringolent, les charges continuent d'augmenter et, pour la première fois depuis que le Centre national du livre suit la démographie des librairies, le nombre de fermetures a dépassé celui des ouvertures en 2025, selon un rapport publié par le CNL en ce mois de juin 2026. Un contexte qui oblige les professionnels à repenser leur métier : dans le nord des Yvelines, salons de tatouage, concerts, expositions, cafés littéraires ou ateliers de lecture deviennent autant de moyens de redonner envie de pousser la porte d'une librairie.

À Mantes-la-Jolie, la librairie Illustrarium a choisi une voie pour le

née d'une opportunité. Son compagnon, tatoueur à Vernon, devant retrouver un local, le couple a choisi de rapprocher les deux activités installées à Mantes-la-Jolie. « *On partage le même intérêt pour le dessin, le graphisme et l'illustration. Finalement, ça fait sens* ». Pour l'instant, aucune offre commune n'a été mise en place entre les deux enseignes, le prix unique du livre limitant les possibilités commerciales, mais des opérations ponctuelles sont déjà à l'étude.

Cette diversification intervient dans un contexte économique tendu. La librairie observe une baisse de la fréquentation et des ventes depuis deux ans, sans pour autant céder à l'alarmisme. « *Il y a eu deux phénomènes exceptionnels : le rebond après le Covid et l'arrivée du Pass Culture. Le manga et la bande dessinée en ont énormément profité. Il était inévitable que le marché redescende ensuite* ». Grâce à une trésorerie solide constituée durant ces années fastes, l'illustrarium absorbe le choc. Toutes les structures indépendantes n'ont pas eu cette chance.

nous avons la chance d'être épaulés par l'association des Amis de la Nouvelle Réserve, dont les bénévoles nous aident ponctuellement ».

Pour rebondir, l'établissement créé il y a 11 ans a mis sur une autre forme d'hybridation. À l'été 2023, la librairie a ouvert un espace café-salon de thé proposant des boissons bios et locales. Si l'activité financière reste marginale (environ 200 euros par mois), l'impact sur le lieu est réel. « *Ça n'amène pas forcément une clientèle nouvelle, mais ça change totalement l'ambiance, explique son associée Isabelle. Les gens apprécient de pouvoir se poser, prendre un thé pendant que leurs enfants participent aux ateliers scientifiques mensuels* ».

Malgré ce renouveau, la vigilance reste de mise. Après une embellie entre 2022 et 2025, la baisse nationale de fréquentation se fait ressentir depuis un an. Un ralentissement que la structure explique par la conjoncture, l'omniprésence des écrans dans notre quotidien, mais aussi le coût du livre neuf, qui pousse les clients vers le rayon occasion que la librairie ouvre chaque troisième samedi du mois. À cela s'ajoute l'approche des échéances électorales, traditionnellement synonymes de coup de frein sur la consommation. « *En période d'incertitude, les gens attendent et dépensent moins, c'est général* ».

Face à un avenir incertain et des fournisseurs de plus en plus frileux, La Nouvelle Réserve prépare son prochain grand virage : un déménagement prévu pour février 2027 en plein cœur de ville, place du Temple. Si la librairie y perdra sa cour, mettant temporairement sur pause ses concerts en plein air, elle passera de 90 à 120 mètres carrés. Une surface agrandie qui permettra d'accueillir encore mieux les associations locales et d'aménager un sous-sol en galerie d'exposition. « *Il faut être créatif et hybrider les modèles. Les visiteurs traverseront la galerie d'art, et il y aura forcément un livre qui finira par accrocher leur œil* ».

Pousser la logique d'animation encore plus loin, c'est aussi le pari

Perte d'intérêt pour la lecture, charges en hausse perpétuelle... Alors que l'industrie du livre rencontre l'une des crises les plus importantes de son histoire, les libraires sont dans l'obligation de se réinventer pour continuer à attirer et fidéliser leur lectorat. Dans le nord des Yvelines, les idées ne manquent pas.



À Mantes-la-Jolie, un salon de tatouage portant le même nom et la même direction artistique que la librairie Illustrarium a ouvert ses portes. Deux structures juridiquement indépendantes, mais un univers commun.

d'Aptimots, la librairie solidaire située aux Mureaux. Si la vente de livres reste l'activité principale, l'établissement propose tout un panel d'activités : concerts, conférences, vernissages ou ateliers dans les quartiers populaires. « *Si on se contente d'ouvrir la porte et d'attendre les clients, ça ne fonctionne plus, résume Xavier Eydoux, président de l'entreprise à but d'emploi associative MurEnvol. Notre modèle économique repose sur le livre neuf, le livre d'occasion, mais aussi sur toutes les activités culturelles qui gravitent autour* ». En deux ans, la structure affirme avoir retrouvé la croissance grâce à cette stratégie, affichant pas moins de 139 animations l'an dernier. « *Un concert de blues n'a rien à voir avec un livre. Mais il fait entrer des gens qui ne seraient jamais venus. Une fois qu'ils découvrent le lieu, ils reviennent parfois pour acheter un ouvrage* ».

Aller chercher les lecteurs

Aux Mureaux, cette diversification répond également à un enjeu social majeur. Située au cœur d'un territoire populaire, Aptimots multiplie les actions hors les murs (lectures au pied des immeubles, interventions scolaires, partenariats associatifs...) pour aller à la rencontre des habitants. « *Beaucoup de familles n'avaient pas le réflexe de venir. En proposant des animations gratuites pour les enfants, on fait aussi venir les parents* », explique Xavier Eydoux. L'établissement, qui accueille une cinquantaine de stagiaires par an et collabore avec l'École de la deuxième chance, refuse d'acter un prétendu désamour des jeunes pour la lecture. « *Ils*

lisent autrement, nuance Pierre-Alain, responsable de la librairie. Ce qui compte, c'est de créer les conditions pour qu'ils aient envie de revenir vers l'objet livre ».

Face à la concurrence redoutable d'Amazon ou des grandes enseignes culturelles, ces librairies de terrain refusent de s'avouer vaincus. Si les plateformes numériques restent imbattables sur la rapidité logistique, elles ne remplaceront jamais le conseil personnalisé, la complicité humaine et l'expérience physique d'un lieu.

À Limay comme à Mantes-la-Jolie, on ne croit d'ailleurs pas aux miracles des algorithmes ou des modes virtuelles comme le phénomène « BookTok » sur TikTok, boudé par les professionnels locaux qui préfèrent investir leur énergie dans les réseaux de proximité ou leurs newsletters. La force des indépendants réside dans le lien social, qu'il soit entretenu par des séances de dédicaces, des partenariats avec des structures comme l'association Bulle de Mantes, ou l'organisation de festivals thématiques, à l'image du *Festival de la biodiversité* porté chaque année par La Nouvelle Réserve.

Malgré les inquiétudes légitimes qui pèsent sur la profession, la résignation n'est pas à l'ordre du jour chez les libraires de la Vallée de Seine. Ces trois établissements partagent une conviction : l'avenir de la librairie indépendante ne dépendra plus uniquement de sa capacité à stocker des ouvrages sur des étagères, mais de sa créativité à faire de leur établissement un véritable lieu de vie. ■



MurEnvol est le nouveau propriétaire de la librairie de Cimmérien, à Meulan-Yvelines.

moins originale. Depuis quelques jours, un salon de tatouage portant le même nom et la même direction artistique a ouvert ses portes au 34 rue du Vieux Pilori, à quelques mètres de la boutique spécialisée dans la bande dessinée et le manga. Deux structures juridiquement indépendantes, mais un univers commun.

« *Depuis l'ouverture de la librairie, on nous charriait souvent en disant qu'il faudrait faire un concept librairie-tatouage* », sourit Anne-Laure, la gérante. L'idée est finalement

À quelques kilomètres, de l'autre côté de la Seine, la librairie La Nouvelle Réserve à Limay a elle aussi traversé une zone de fortes turbulences. « *Nous avons connu des complications financières très lourdes, suite à un changement de gérance, confie Claire, co-salariée de cette Société coopérative et participative. L'existence même de la librairie a été menacée* ». Le salut est venu d'un élan de solidarité : un appel aux dons a permis d'épurer les arriérés, soutenu par un noyau de clients fidèles et engagés. « *Les gens sont très militants chez nous, et*

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

“
ACTUALITÉS
”

“
SPORT
”

“
**FAITS
DIVERS**
”

“
CULTURE
”



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

VALLEE DE SEINE

Surchauffe, panne géante... Quand une quinzaine de communes se retrouvent sans électricité en pleine canicule

La surchauffe du poste Enedis de Triel-sur-Seine le 24 juin a privé plus de 20 000 foyers d'électricité pendant plus de 48h. Enedis a donc envoyé des groupes électrogènes mobiles pour pallier ce problème.

■ AURELIEN BAYARD



FABIEN AUFRICHER, MAIRE DE VERNEUIL SUR SEINE

Le poste d'Herblay (Val-d'Oise) aurait été également touché par une surchauffe.

Il n'y a pas que les humains qui supportent mal la canicule : les installations électriques aussi. Le poste Enedis de Triel-sur-Seine a surchauffé le 24 juin, ce qui a eu des conséquences désastreuses pour une quinzaine de villes des alentours. Par exemple, à Chanteloup-les-Vignes, le CCAS, chargé de prendre des nouvelles des personnes âgées, a dû être délocalisé pour utiliser des lignes

téléphoniques. À Orgeval, la zone d'activité des Quarante-Sous n'était plus régulée par des feux tricolores. Et à Poissy, la piscine communautaire des Migneaux a dû fermer, empêchant ainsi les Piscicaises et Piscicaies de se rafraîchir alors que le thermomètre frisait les 40°C.

Pour répondre à l'urgence de la situation, le gestionnaire de

réseau Enedis a immédiatement activé sa Force d'Intervention Rapide (FIR). Des techniciens et experts venus de toute la région étaient à pied d'œuvre pour stabiliser la situation. Cependant, les réparations lourdes du poste électrique de Triel s'annonçant complexes, une solution de transition a été mise en place : 80 camions groupes électrogènes ont été déployés sur le territoire afin de réinjecter de l'électricité. La direction territoriale d'Enedis, en lien étroit avec la Préfecture des Yvelines, s'était fixé comme objectif clair pour la quinzaine de communes impactées de réta-

blir le courant dans 100 % des habitations et des services.

Par ailleurs, quelques villes (Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey) ont mis à disposition sur leur site internet une attestation officielle certifiant les dates des coupures de courant survenues, permettant à celles et ceux dont l'assurance habitation le permet d'être remboursés de la perte de denrées alimentaires.

Pour appuyer ces demandes, il est important de réunir un maximum d'éléments comme des photos et des preuves d'achats. ■



80 camions groupe électrogène ont été déployés sur le territoire comme ici à Poissy.

VILLE DE POISSY

■ EN BREF

■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Un accueil climatisé de nuit face à la canicule

Pour faire face à la vague de chaleur combinée à des coupures électriques localisées, le maire Raphaël Prats a activé un dispositif d'accueil nocturne exceptionnel le week-end dernier.

Une bouffée d'air frais bienvenue pour les Conflanaises et Conflanais les plus à risques. Un accueil de nuit climatisé a été proposé le week-end passé au sein de la cité batelière, alors que la canicule et les coupures d'électricité perturbaient les nuits des habitants. Le dispositif a ouvert les portes du Clos de Rome et du Foyer des Pincerais de 19h à 8h. Ces espaces climatisés et sécurisés proposaient des points d'eau ainsi que la possibilité de recharger les appareils électriques et les batteries. Pour en bénéficier, les usagers devaient apporter leur matériel de couchage et une gourde. Si ce dispositif d'urgence s'est achevé après le week-end, la municipalité reste en contact permanent avec Enedis et la Préfecture. En cas de nouvelle dégradation du réseau et de forte chaleur, le déclenchement d'un plan similaire sera immédiatement relayé sur les réseaux sociaux de la Ville et par affichage numérique. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Après les fortes chaleurs, les orages frappent le territoire

Plusieurs communes yvelinoises ont été frappées par de violents orages en fin de semaine dernière. Tour d'horizon des dégâts et des solutions pour les habitants.

Alors que tous espéraient une météo plus clémente à la fin d'une semaine suffocante, mère nature a tenu à se montrer impitoyable : un violent épisode orageux a frappé les Yvelines le samedi 27 juin, occasionnant de nombreux dégâts dans plusieurs communes de la Vallée de Seine.

Carrières-sous-Poissy, par exemple, a dû installer une benne sur le parking du complexe sportif Alsace pour évacuer les déchets végétaux recouvrant la voirie, tandis que des rues se sont retrouvées partiellement inondées. Les chutes d'arbres n'ont pas épargné les communes de Chapet ou de Villennes-sur-Seine, où l'apocalypse semblait s'être abattue sur le parc de l'hôtel de ville qui s'est retrouvé sens dessus dessous. D'impressionnants grêlons se sont même abattus sur les villes de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy

ou encore Andrésey qui, comme d'autres communes impactées, a mis à disposition sur son site internet

des attestations à transmettre aux assurances. Plusieurs villes ont d'ailleurs effectué la demande auprès de la Préfecture pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle. Pour savoir si c'est le cas de la vôtre, pensez à vérifier le site internet et les canaux de communication de votre municipalité. ■



VILLE DE VILLENES-SUR-SEINE

Plusieurs communes ont effectué la demande auprès de la Préfecture pour reconnaître l'état de catastrophe naturelle.

VALLEE DE SEINE

Ligne J : suite à des chutes d'arbres, pas de train entre Les Mureaux et Poissy jusqu'au 6 juillet

Les orages violents qui ont frappé le territoire de la Vallée de Seine le week-end dernier ont occasionné des dégâts sur les infrastructures ferroviaires, à hauteur de Villennes-sur-Seine.

Les galères sont loin d'être terminées pour les habitants de la Vallée de Seine. Après la canicule, voilà que les habitants du nord des Yvelines se retrouvent avec de lourds problèmes de transports causés par les orages du week-end.

En effet, les trains de la ligne J ne circuleront pas entre Les Mureaux et Poissy jusqu'au lundi 6 juillet prochain, suite à « des chutes d'arbres ayant fortement endommagé les infrastructures en gare de Villennes-sur-Seine » le 27 juin. Si la SNCF invitait les voyageurs à utiliser l'Express A14, par exemple, comme itinéraire alternatif pour se rendre à La Défense, les maires des communes concernées ont initié une véritable levée de boucliers pour obtenir des bus de substitution. Ils ont finalement eu gain de cause : dans un communiqué daté du lundi

29 juin, Île-de-France Mobilités « a demandé aux opérateurs de renforcer ce matin au maximum des capacités de bus disponibles l'offre locale de bus régulière sur les lignes 7820 (Mantes-la-Jolie / La Défense), 7821 (Les Mureaux / La Défense), 7822 (Verneuil / La Défense) et 6543 (Les Mureaux / Poissy) », alors qu'en parallèle, Transilien SNCF Voyageurs met en place 8 bus de substitution entre Les Mureaux et Poissy, Villennes et Poissy et Verneuil et Poissy, mais aussi entre Vernouillet et Poissy. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Mauvaise surprise pour les usagers de la ligne J en ce début de semaine.

ACHERES

Port d'Achères : la Route du Barrage fermée à partir du 1^{er} juillet

Dans le cadre du chantier du Port Seine-Métropole Ouest, la Route du Barrage à Achères sera fermée à la circulation du 1^{er} juillet au 31 décembre.

Le chantier du futur port de Port Seine-Métropole Ouest entre dans une nouvelle phase. À compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 décembre prochain, la Route du Barrage sera fermée à la circulation pour permettre la réalisation de travaux de voirie, réseaux et aménagements confiés à Spic Batignolles Le Foll TP. Une déviation par la rue de Seine est mise en place pour maintenir l'accès au quai de l'Île Peygrand. Durant l'été, plusieurs opérations importantes se poursuivent : construction d'un mur de soutènement, terrassements, évacuation des déblais par voie fluviale depuis le quai de l'Île du Bac, mise en place de palplanches et battage de pieux des estacades à partir de la semaine du 6 juillet. Ces travaux, réalisés par Leduc, Terelian et Chantiers Modernes Construction, pourront générer des nuisances sonores ponctuelles jusqu'à fin août. Les opérations bruyantes sont programmées le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 13h à 16h. ■



■ EN IMAGE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La pataugeoire ouvre en avance pour le plus grand bonheur des enfants

Prévue initialement le 4 juillet, l'ouverture de la pataugeoire de Conflans-Sainte-Honorine a finalement été avancée au mercredi 17 juin, en réponse à la canicule qui a frappé le territoire. Un lancement anticipé qui a été un franc succès, à voir le nombre d'enfants qui s'en donnaient à coeur joie la semaine dernière. Tous les jours jusqu'au 30 août, de 14h à 18h, les enfants de moins de 12 ans peuvent donc en profiter au parc du Prieuré, le tout encadrés par deux agents saisonniers qui assurent la surveillance des lieux. ■

ACHERES

Les habitants choisissent leurs projets pour le budget participatif

Pour sa deuxième édition, le budget participatif de la Ville d'Achères passe à la phase de vote.

On entre dans la phase concrète. Après la collecte des idées, le budget participatif d'Achères passe au vote : quatre projets concrets, imaginés par des Achérois, sont soumis à la notation de tous les habitants via l'application Achères et Vous, onglet « sondage ». Chaque participant attribue une note à chaque projet, et les mieux notés seront retenus en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible. Les quatre projets en lice couvrent des besoins variés. Le premier propose l'installation de modules de fitness doux au Parc Jouvet (pédaliers, steps) en complément des équipements de street workout déjà présents. Le deuxième mise sur la création d'un parc canin clos avec modules d'agility pour les chiens et leurs maîtres, tandis que le troisième imagine une roseraie agrémentée de pergolas, dans la continuité du fleurissement de la ville. Le quatrième, plus pratique, concerne la réfection d'un cheminement piéton menant à l'école maternelle Volat via la coulée verte. ■

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

La cinquième classe de l'école des Sables finalement maintenue

Menacée de fermeture à la rentrée prochaine, la cinquième classe de l'école maternelle des Sables a finalement été préservée. Une décision obtenue au terme d'une mobilisation collective entre élus, services municipaux, direction de l'école et Éducation nationale.

Le soulagement est palpable du côté de la Mairie et des parents d'élèves de Villennes-sur-Seine. L'inspectrice de l'Éducation nationale a confirmé le maintien de la cinquième classe de l'école maternelle des Sables pour la prochaine rentrée, alors que sa fermeture semblait un moment probable.

Ce résultat est le fruit d'un travail de fond mené sur plusieurs semaines. La directrice de l'école a collaboré étroitement avec les services municipaux, afin de « produire des simulations d'effectifs plus précises » que celles initialement présentées à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines. En parallèle, un travail partenarial avec le promoteur Quartus a permis d'« affiner les prévisions sur la

livraison des logements du projet immobilier de la route de Marolles et ses conséquences sur les effectifs de l'école », précise la municipalité. Une campagne de communication a également été menée pour inciter

les familles à inscrire rapidement leurs enfants.

« Cette décision permet de préserver de bonnes conditions d'apprentissage pour les jeunes Villennois et de garantir un accueil de qualité pour les familles, souligne Élodie Ichou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, dans un communiqué. Ce maintien est le fruit d'une mobilisation collective entre les élus, les services municipaux, la directrice de l'école et l'Éducation nationale ». ■



Alors que l'inquiétude était de mise, les parents d'élèves viennois peuvent souffler.

VILLENES-SUR-SEINE

Les conseils municipaux deviennent des podcasts

La municipalité de Villennes-sur-Seine propose désormais les enregistrements audio de ses conseils municipaux en format podcast, disponibles sur son site internet et sur Spotify.

À l'heure où de plus en plus de Villes prennent la décision de ne plus retransmettre leurs conseils municipaux pour des raisons budgétaires, voilà que la municipalité de Villennes-sur-Seine innove : les enregistrements audio des séances sont désormais mis en ligne sous forme de podcasts, accessibles sur le site internet de la commune et sur la plateforme Spotify.

La démarche répond à une demande exprimée par des Villennois souhaitant accéder plus facilement aux échanges municipaux, sans contrainte de présence physique. Sur le plan des coûts, la solution retenue est volontairement sobre. Production et diffusion sont assurées en interne, ce qui en fait une alternative

nettement moins onéreuse qu'une captation vidéo nécessitant des prestataires extérieurs. Le choix du format audio « permet une écoute simple sur smartphone, ordinateur ou tablette », comme le souligne la Ville. Le dispositif est lancé à titre expérimental sur la fin de l'année 2026. ■



Un bilan sera tiré en 2027 pour décider d'éventuels ajustements ou d'une reconduction pérenne.

■ EN BREF

ISSOU

La Ville rallume les lumières la nuit

Comme promis lors de la campagne municipale, la municipalité d'Issou a décidé de laisser les lampadaires allumés durant la nuit. L'annonce a été faite le 23 juin.



La municipalité assure que cette décision n'entraînera pas de facturation supplémentaire.

Depuis plusieurs années, plusieurs communes ont décidé d'éteindre l'éclairage public, aussi bien pour des raisons d'économie d'énergie que d'argent. Une décision qui a parfois fait jaser puisque certains habitants se trouvaient moins en sécurité dans les allées obscures. La Ville d'Issou a décidé de changer son fusil d'épaule. « Lors de nos rencontres en porte-à-porte durant la campagne, vous avez été nombreux à nous faire part de votre souhait de voir l'éclairage public maintenu toute

la nuit, explique la municipalité sur ses réseaux sociaux le 23 juillet. Nous avons discuté et convenu avec GPSEO de mettre en place ce rallumage dès la rentrée et sans facturation supplémentaire. »

Toutefois, il est précisé qu'entre 23h et 5h du matin, l'intensité sera abaissée par rapport à celle de la journée. « Merci on va pouvoir être rassuré en rentrant tard » indique un internaute sur la publication Facebook de la Ville d'Issou. ■

ISSOU

Les Cleaners reprennent du service le 5 juillet

Le dimanche 5 juillet à 10h, la Ville d'Issou organise une nouvelle session de ramassage de déchets dans l'espace public, ouverte à tous.

Les Cleaners d'Issou, collectif citoyen de ramassage de déchets, donnent rendez-vous aux Issousoises et aux Issousois volontaires le dimanche 5 juillet à 10h sur le parking de la mairie pour une nouvelle session collective d'environ 1h30.

L'opération est ouverte à tous, seuls, en famille ou entre amis, et entièrement gratuite. Le matériel est fourni sur place : sacs, pinces et autres gants. La démarche, simple et efficace, s'inscrit dans un mouvement plus large de mobilisation citoyenne pour l'entretien du cadre de vie local. Chaque édition permet de nettoyer espaces verts, trottoirs et recoins moins fréquentés de la commune, tout en créant un moment de convivialité entre habitants. Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook des Cleaners d'Issou. ■

LIMAY

La place du Temple fermée à la circulation jusqu'au 20 juillet

Dans le cadre de la requalification du centre-ville de Limay, le carrefour du Temple est fermé à la circulation en deux phases jusqu'au 20 juillet. Les cheminements piétons restent accessibles tout au long du chantier.



Pour toute question, une boîte aux lettres est disposée au 2 rue de l'Église.

C'est la dernière ligne droite pour le réaménagement des espaces publics du centre-ville de Limay. Depuis le 24 juin et jusqu'au 20 juillet, les travaux de pavage et d'aménagement de la place du Temple entraînent des modifications temporaires de circulation au niveau du carrefour.

Le chantier se déroule en deux phases distinctes. Jusqu'au 6 juillet, seules les rues de l'église et du Maréchal Foch seront fermées, la rue de Paris et la rue du Temple restant ouvertes. À partir du 6 juillet et jusqu'au 20 juillet, le carrefour sera intégralement fermé à la

circulation : toutes les rues convergeant vers la place (rue de Paris, rue du Temple, rue de l'Église, rue du Maréchal Foch) seront coupées. Les accès riverains resteront toutefois maintenus dans les deux phases. Les piétons pourront circuler librement pendant toute la durée du chantier. À l'issue de ces travaux, l'essentiel du réaménagement sera achevé. Quelques interventions de finition, dont la pose de mobilier urbain, la signalisation et les marquages au sol, seront encore nécessaires mais n'occasionneront pas de nouvelles fermetures importantes. ■

■ INDISCRETS

À peine trois mois après son élection, la maire d'Orgeval Sophie Clerc se retrouve à gérer ses propres troupes. Lors du conseil municipal du 23 juin, six élus de sa majorité ont posé des questions en séance qui, dans la tradition locale, relèvent plutôt de l'opposition : quatre conseillers sans délégation, un conseiller délégué et le 4^{ème} adjoint Laurent Gameiro, absent ce soir-là... et dont le cas a occupé une bonne partie des échanges, comme le relate 78Actu. Sophie Clerc a expliqué, sans employer le mot de « retrait », qu'il n'avait jamais reçu de délégation formelle, et qu'il avait pourtant pris des initiatives engageant la commune.

Le ton était ferme : « Prendre des décisions sans l'aval du maire et sans délégation, c'est une violation de la loi ». Elle a également cité une phrase prêtée à l'intéressé, « qu'à 53 ans, personne ne peut lui dire non », pour illustrer ce qu'elle entend ne pas tolérer. Autre moment révélateur : des élus ont demandé publiquement à être remboursés de leurs frais de campagne. La réponse de la maire ? Ce n'est pas un sujet de conseil municipal. Sur les réseaux sociaux, des rumeurs de démissions circulent déjà. La suite au prochain épisode. ■

Le député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas, vient tout juste de déposer un projet de loi visant à accélérer la lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires. Une problématique qui touche particulièrement son secteur du Mantois-Vexin. « Cette proposition de loi prévoit notamment la création d'un Plan national de lutte contre la prolifération de l'espèce, des actions de prévention, de détection et de destruction à l'échelle locale, ainsi que des aides financières pour prendre en charge la destruction de foyers de chenilles chez les particuliers », a déclaré l'élu dans un communiqué. ■

Voilà un coup dur dont le magasin Picard d'Andrésy se serait bien passé. Suite à la coupure d'électricité qui a paralysé de nombreuses communes de la Vallée de Seine la semaine dernière, l'enseigne spécialisée dans les plats surgelés a été dans l'obligation de fermer ses portes du 26 au 29 juin.

La raison ? Le magasin a perdu absolument toutes ses marchandises suite à l'incident. ■

Le maire de Gargenville, Yann Perron, a tenu à exprimer toute sa « peine » et son « dégoût » dans une vidéo publiée sur Facebook la semaine dernière. Dans celle-ci, l'édile s'indigne du vol de métaux dont a été victime la sculpture du parc de la poste, dans la nuit du 24 au 25 juin.

« Elle a été retirée et envoyée au service technique pour être réparée », souligne le maire avant de rappeler qu'un « vol de métal assez important » a eu lieu il n'y a pas si longtemps au sein de l'usine Calcia. ■

■ EN BREF

ROSNY-SUR-SEINE

Conseil communautaire : quand Rosny-sur-Seine joue les hôtes de secours

Le conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise s'est réuni exceptionnellement à l'Espace Corot de Rosny-sur-Seine le jeudi 25 juin. L'occasion d'adopter, entre autres, un dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

La vigilance rouge canicule a perturbé la Vallée de Seine jusqu'aux réunions institutionnelles. Le jeudi 25 juin, le Conseil communautaire de GPSEO ne pouvait pas se tenir au Théâtre de la Nacelle, combinaison de fortes chaleurs et de difficultés techniques oblige. C'est la Ville de Rosny-sur-Seine qui a proposé l'Espace Corot comme solution de repli, permettant à la Présidente Cécile Zammit-Popescu et aux élus du territoire de tenir la séance dans de bonnes conditions. Le maire Michel Royneau a accueilli l'assemblée.

Parmi les délibérations adoptées, l'une concerne directement les habitants du territoire : à l'initiative de Pierre-Yves Dumoulin, 5^{ème} vice-président délégué au cycle de l'eau, les conseillers communautaires ont approuvé un dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau

de pluie. Chaque foyer fiscal pourra déposer une demande et recevoir une participation financière calculée selon la capacité du récupérateur choisi. Une mesure qui vise un double objectif : réduire la consommation d'eau potable pour les usages extérieurs, et limiter le ruissellement à la parcelle. ■



À l'ordre du jour, un enjeu qui prend un relief tout particulier au moment où le territoire est frappé par la canicule.

LES MUREAUX

Un début de mandat mené tambour battant pour Damien Vignier

Élu en mars dernier, Damien Vignier avait la lourde tâche de succéder à François Garay. Avec deux crises à gérer dont la canicule, l'ancien adjoint au sport a dû vite appréhender ses nouvelles responsabilités.

■ AURELIEN BAYARD

En à peine 100 jours à la tête de la Ville des Mureaux, Damien Vignier a dû gérer deux situations de crise. La première, quelques échauffourées suite la collision entre un jeune en scooter et un véhicule de la gendarmerie dans la commune voisine d'Ecquevilly en avril dernier. Un fonctionnaire de police avait été même blessé au visage après avoir pris un pavé lors d'une intervention rue Molière. Cependant, les altercations entre jeunes et forces de l'ordre s'étaient vite calmées. « On a la chance d'avoir beaucoup d'associations qui permettent d'avoir un dialogue permanent avec la population » indique l'élu muriautin.

Deux mois plus tard, c'est la canicule qui tombe sur le successeur de François Garay qui a dû la gérer « avec créativité, engagement et patience ». Créativité est le mot juste, puisque comme beaucoup de villes, la municipalité s'était équipée de ventilateurs à destination des éta-

blissements scolaires. Sauf que le poste électrique de Triel-sur-Seine s'est enflammé, occasionnant des coupures d'électricités dans une vingtaine de communes dont les Mureaux. « Heureusement, on a pu bricoler des brumisateurs de fortune dans des écoles et dans des parcs » rassure Damien Vignier. Avec ses équipes, il avait aussi pris la décision d'envoyer les écoliers au pôle Léo Lagrange ou le cinéma Frédéric Dard pour qu'ils puissent se rafraîchir. « Nous avons reçu les félicitations du préfet » révèle Damien Vignier.

C'est donc par le terrain que l'ancien adjoint au sport et à la santé a pu réaliser son changement de dimension. « D'une seule thématique, il a fallu avoir une vision globale, explique-t-il. Quand tu es maire, tu dois gérer l'ensemble de la Ville et des habitants. » Habitué à le voir dans diverses associations depuis plus de 30 ans, les Muriautines et Muriau-

tins commencent aussi à s'habituer au nouveau maître de l'hôtel de ville. « Les enfants m'appellent Monsieur le Maire quand ils prennent des photos » glisse Damien Vignier, qui travaille aussi sa nouvelle posture.

Il est par exemple bien plus présent sur les réseaux sociaux que son prédécesseur. « Ce n'est pas pour me mettre en avant, se défend-il, mais pour rendre compte du travail réalisé par les élus. » L'édile muriautin est également devenu vice-président aux solidarités au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Il aura donc la charge d'améliorer la formation, l'insertion et la coopération décentralisée



Damien Vignier a aussi été reçu par Emmanuel Macron pour parler de l'IA dans les collectivités.

auprès des étudiants et s'occupera aussi de l'accès au soin. « Ce sont des nouveaux sujets pour GPSEO mais ce sont des domaines que je maîtrise » assure le maire des Mureaux.

Plus de trois mois après son élection, Damien Vignier est fier d'avoir su monter « en moins d'un mois » la fête de la musique où 3500 personnes se sont amassées. « Nous avons aussi organisé un garden party avec l'ensemble du personnel municipal. Près de la moitié sont venus » précise-t-il. L'infirmier anesthésiste souhaite amorcer des projets de plus grande envergure comme la revitalisation du centre-ville ou la formation des jeunes : « On travaille sur la venue d'un centre dématérialisé de L'Université du numérique. » ■

EN BREF

LES MUREAUX

La Ville « se ligue » contre le cancer

La municipalité vient d'obtenir le label « Ma ville se ligue », délivré par la Ligue contre le cancer. Une convention a été signée pour déployer des actions concrètes de prévention, de dépistage et d'accompagnement.

Les Mureaux rejoignent le réseau des villes labellisées « Ma ville se ligue », un programme porté par la Ligue nationale contre le cancer qui réunit les collectivités souhaitant s'impliquer activement dans la lutte contre la maladie. Une convention a été signée entre la Mairie, le Comité départemental de la Ligue contre le cancer des Yvelines et le CCAS. Elle pose le cadre d'une coopération organisée autour de trois axes : prévention des facteurs de risque, promotion du dépistage auprès des habitants, et soutien aux malades et à leurs proches. Pour rappel, le cancer reste la première cause de mortalité prématurée en France. Les actions portées dans ce cadre visent à toucher les habitants là où ils vivent, en s'appuyant sur les relais locaux que constituent les services municipaux et le CCAS pour atteindre les publics les plus éloignés de l'information médicale. ■

LES MUREAUX

La Maison Espoir de femmes, lieu de refuge pour personnes victimes de violences conjugales

L'association Espoir de Femmes a inauguré un logement destiné aux femmes battues le 19 juin. Ainsi, elles bénéficieront d'un accueil de jour afin de se retrouver au calme et être aidées dans les démarches administratives.

■ AURELIEN BAYARD

Cela faisait trois ans que Leïla Amrouche réfléchissait à aider les femmes victimes de violences conjugales. Avec son association Espoir de Femmes, créée en 2015, cela lui arrivait d'en croiser lors des tournées de son camion servant d'épicerie solidaire. « On avait de plus en plus de personnes qui nous confiaient « J'ai reçu un coup, ça ne va pas, ça crie », révèle la travailleuse sociale. On les orientait vers l'assistante sociale du commissariat des Mureaux ou vers d'autres partenaires afin qu'elles soient prises en charge. » Toutefois, elle souhaitait en faire plus.

C'est désormais le cas depuis le 19 juin grâce à l'inauguration de la Maison Espoir de Femmes. Dans ce logement sécurisé grâce à des murs assez hauts et qui se trouve dans un endroit paisible des

Mureaux, les femmes maltraitées peuvent venir du lundi au vendredi, en journée, aussi bien pour être écoutées que pour être accompagnées jusqu'au dépôt de plainte, un besoin criant sur notre territoire. « Elles n'ont pas spécialement de lieu pour se retrouver et quitter leur domicile le matin en déposant les enfants à l'école » indique Leïla. Consciente des demandes malheureusement fortes, ce n'est donc pas un hasard de la voir décrocher son téléphone pour venir en aide à une femme venant de l'Essonne et transférée aux Mureaux dans les prochains jours.

Cette maison servira également de « safe-place » pour que toute la gent féminine puisse reprendre confiance en elle. La Muriautine prévoit donc d'organiser des

ateliers d'insertion et des cafés des femmes. « Mais ce ne sera pas avant septembre » prévient la présidente de l'association. Elles pourront même venir avec leurs enfants qui auront de quoi s'occuper puisqu'une salle de jeu a été aménagée. Cette initiative est bien évidemment vue d'un bon œil de la part du maire des Mureaux, Damien Vignier.

Lors de la marche blanche du féminicide de Laurence, survenu dans la nuit du 18 au 19 juin sur la commune voisine de Gaillon-sur-Montcient, l'élu nous confiait l'importance de cette inauguration et l'envie de donner plus de moyens à cette cause : « Il faut plus de points ressources comme celui-ci. » De plus, le logement dispose d'un étage et d'un jardin de 6000 m² qui pourrait aussi être utilisé.

Par ailleurs, l'épicerie solidaire ambulante se trouvera maintenant à la Maison Espoir de Femmes. « Tout est en train de s'aménager au sous-



L'épicerie solidaire d'Espoir de Femmes se trouvera au sous-sol.

sol et d'ici quinze jours, on va recevoir les réfrigérateurs » précise Leïla Amrouche. Toutefois, si les 200 familles muriautines auxquelles elle venait en aide ne peuvent pas se déplacer, la travailleuse sociale réfléchit à un véhicule plus compact pour réaliser quelques tournées dans la ville. Une inauguration en grande pompe devrait se tenir au

début du mois de septembre. Sans dévoiler les éventuels participants, une huile yvelinoise avec des fonctions importantes a été invitée. Et d'autres devrait également répondre à l'appel pour cette cause dont les derniers événements démontrent que la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales est loin d'être finie. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

7 nouveaux commerçants en deux ans, comment cette commune des Yvelines redynamise son centre-ville

Chanteloup-les-Vignes fait tout pour revitaliser son centre-ville, notamment en préemptant des bâtiments vides. Ainsi, elle s'assure de la diversité de son offre locale dans le but de recréer du lien entre les habitants. Reportage dans les plusieurs commerces.

AURELIEN BAYARD



Judigaëlle (au centre), Lorella et Valentino sont les nouveaux commerçants du centre-ville chantelouvaïs.

Le soleil se lève sur Chanteloup-les-Vignes, tout comme le rideau métallique du bar-tabac l'Olivier des Vignes, situé à deux pas de l'hôtel de ville. Gabriel et Joseph commencent à servir les premiers cafés aux habitués prêts à engager des débats sur les actualités du moment. Cela fait six mois que les deux frères ont repris le commerce de l'ancienne librairie et « *tout de suite ça a pris* » note Joseph. L'explication à cette réussite est toute

simple : l'ajout du comptoir qui a permis de retrouver du lien dans ce commerce.

Juste en face d'eux se trouve un bâtiment laissé à l'abandon depuis maintenant trois ans. Mais ce temps est bientôt révolu grâce à Francisco et Lorella Valentino. Ce couple de Napolitains est en train de finaliser les derniers travaux pour que la salle de 130m² puissent accueillir les Chantelou-

vaises et Chantelouvaïs bouillant d'impatience depuis le départ de la brasserie locale. « *On tenait déjà une pizzeria à Herblay (Val d'Oise, Ndlr) et on souhaitait diversifier notre offre* » précisent les gérants du Non lo So stressés et impatients de faire découvrir leurs spécialités issues de la Botte. Plus en contrebas se trouve Judigaëlle Renée, la future pâtissière de Folie et Délices, qui prendra lieu et place d'une ancienne boutique de couture. Originaire de Vernouillet, cette ancienne agente de voyage a eu un coup de cœur en découvrant ses nouveaux locaux : « *Je me suis projetée tout de suite !* »

Pour ces deux échoppes, la Mairie a été partie prenante dans leur venue. Depuis deux ans, elle n'hésite plus à préempter les bâtiments. « *Cela représente un coup*, concède Kévin Cherquefosse, conseiller municipal délégué au commerce et à l'animation commerciale aux commerces. *Mais au moins, cela nous permet de maîtriser la qualité et la diversité de notre offre.* » Ainsi, la Municipalité peut s'enorgueillir d'avoir évité l'ouverture d'une énième agence immobilière ou

sandwicherie, ce qui ne correspond pas aux attentes de la population. De plus, préempter permet aussi à la Ville d'être compétitive puisqu'elle réduit de moitié les loyers lors de la première année d'installation. « *Ainsi, les commerçants peuvent démarrer leurs activités plus sereinement* » ajoute Kévin... lui-même gérant d'un salon de coiffure.

Par ailleurs, il a l'intention de faire revivre l'association des commerçants de Chanteloup-les-Vignes en septembre prochain. « *Ce sera une force d'être plusieurs*, note le membre de l'équipe municipale. *Par exemple, nous avons tous changer notre logiciel de gestion de caisse en même temps. Ce qui nous a permis d'obtenir un meilleur prix.* »

Pour que cette synergie soit effective, tout ce petit monde devait se retrouver pour la fête de la Saint-Jean le samedi 27 juin. Malheureusement, les coupures d'électricité puis les alertes météorologiques ont annulé les festivités. « *Pas de problème, on se retrouvera pour la fête des vendanges en septembre* » nous indique la Ville. ■

EN BREF

VALLEE DE SEINE

Des travaux d'été pour préparer la construction du pont d'Achères

Le Département va mener ses habituels travaux d'été afin de préparer l'arrivée du pont d'Achères.

Dans la vallée de Seine, le Département a planifié plusieurs rénovations de voiries qui impacteront peu la vie des usagers même si des fermetures pourront être programmées la nuit. Si l'instance dirigée par Pierre Bédier ne lance pas de chantier massif sur notre territoire comme l'année dernière avec la rénovation du carrefour Pigozzi à Poissy, elle prépare la construction du pont d'Achères. Sur la RD222 entre Carrières-sous-Poissy et Chanteloup-les-Vignes, un nouveau carrefour giratoire va faire son apparition. Cela pourra créer un flux plus dense puisque les travaux seront réalisés sous alternat de circulation. Idem à Triel-sur-Seine sur la RD190, avec la mise à 2x2 voies et la création d'un carrefour giratoire. Par ailleurs, un cheminement piétonnier va faire son apparition le long de la RD130 entre les Épône et de Gargenville. Là encore, il faudra s'attendre à une alternance de la circulation. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Le conseil municipal acte ses premières mesures fortes

Outre le kit de rentrée scolaire pour tous les élèves, la majorité d'Adama Gaye a voté huit mesures « visant à répondre à des préoccupations concrètes des habitants » lors du conseil municipal du 22 juin dernier.

Réuni le 22 juin sous la présidence d'Adama Gaye, le conseil municipal de Mantes-la-Jolie a voté huit mesures représentant un investissement total de 300 000 euros, orientées vers les familles, la jeunesse et le cadre de vie.

La mesure la plus visible concerne la rentrée scolaire : plus de 3 300 enfants recevront dès septembre un kit complet de fournitures pour alléger le budget des familles (voir notre édition du 24 juin). Dans le même esprit, 50 contrats « *Expériences Jeunes* » seront créés pour offrir à de jeunes Mantais une première expérience professionnelle rémunérée. Un Conseil municipal des enfants sera également mis en place, destiné aux élèves de CM1 et CM2.

Côté prévention, le dispositif « *Boîtes Papillons* » sera déployé dans les

accueils périscolaires pour renforcer l'écoute et la protection des enfants. La Ville a aussi obtenu de nouveaux créneaux dans les piscines Aquasport et Aqualude pour développer l'apprentissage de la natation, et lancera une étude pour la création d'une zone de baignade surveillée.

Un minibus sera mis à disposition des accueils de loisirs pour multiplier les sorties éducatives et culturelles. Enfin, plusieurs rendez-vous sont prévus au stade Jean-Paul-David jusqu'au 19 juillet pour suivre la Coupe du monde en fan zone, et des moyens supplémentaires de médiation seront déployés au marché du Val-Fourré. « *Cet effort est réalisé sans augmentation des dépenses globales de la Ville grâce à une réaffectation de crédits rendue possible par des économies réalisées depuis le début de l'année* », précise la municipalité. ■



Le mandat du nouveau maire mantais entre dans sa phase concrète.

MANTES-LA-JOLIE

Un projet de centrale solaire à l'étude dans l'Écoquartier Seine

Le Département des Yvelines vient de signer un protocole de partenariat avec la société CCE Parc Solaire pour étudier la faisabilité d'une centrale photovoltaïque sur le territoire mantais. Un projet estimé à 50 millions d'euros, sur une durée d'exploitation de vingt ans.

C'est l'un des projets d'énergie renouvelable les plus ambitieux envisagés dans les Yvelines. Le Département a signé un protocole d'exclusivité de 30 mois avec CCE Parc Solaire, spécialiste du développement photovoltaïque, pour étudier l'implantation d'une centrale solaire dans l'Écoquartier Seine de Mantes-la-Jolie. Le périmètre pressenti couvre jusqu'à 25 hectares de foncier actuellement non mobilisé, ce qui en ferait une installation de grande envergure à l'échelle francilienne. Le projet s'inscrit dans la stratégie de transition énergétique engagée par le Département depuis 2022, qui a déjà conduit à des prises de participation dans trois SAS de production d'énergie renouvelable, dont deux puits de géothermie profonde au Chesnay-Rocquencourt. Durant la phase d'études juridiques, économiques,

environnementales et techniques, les 180 000 euros de coûts externes seront intégralement pris en charge par CCE Parc Solaire. En cas de validation, le Département envisage d'entrer au capital de la société de projet à hauteur maximale de 49 %, ce qui lui ouvrirait droit à des recettes foncières, des recettes fiscales et des dividendes. Le coût global du projet est estimé à 50 millions d'euros pour une durée d'exploitation maximale de vingt ans. ■



L'écoquartier Seine se situe à cheval sur les communes de Mantes-la-Jolie et Rosny-sur-Seine.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

La nuit a été agitée dans le quartier des Brouets à Mantes-la-Ville. Le voisinage a été réveillé le 27 juin aux alentours de 2h du matin par un ballet de camions de pompiers chargés d'éteindre l'incendie qui se propageait dans l'école Guy-de-Maupassant. « *Le feu est parti dans une salle polyvalente. Des lances à incendie ont été déployées pour l'éteindre* » a indiqué le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours des Yvelines (CODIS 78) à 78Actu. D'après le site internet d'informations locales, c'est une habitante de ce quartier qui a prévenu les soldats du feu : « *Juste au moment où j'allais me coucher, j'ai entendu comme de petites explosions.* »

L'incendie a pu être rapidement circonscrit grâce aux 29 pompiers sur place. Ainsi les flammes ne se sont pas propagées aux locaux de l'établissement scolaire, permettant aux élèves de venir en classe pour ce qui est leur dernière semaine de

MANTES-LA-VILLE L'école Guy-de-Maupassant touchée par un incendie

Les pompiers ont dû se déplacer à l'école Guy-de-Maupassant dans la nuit du 26 au 27 juin car l'établissement scolaire était en train de brûler. Les origines du sinistre ne sont pas encore connues.



La toiture de la salle polyvalente a été complètement détruite.

cours. En revanche pour cette salle polyvalente servant également de gymnase, la toiture est complètement ravagée. Chez les riverains, l'hypothèse criminelle est privilégiée. Certains ont aperçu un groupe de jeunes quelques heures avant l'incident autour d'une bouche à incendie qui avait été ensuite délogé par la police municipale. De plus, il a été découvert un tag insultant le maire de la commune, Sami Damergy sur un bâtiment proche de l'école Guy-de-Maupassant. 78Actu précise qu'un expert

du CODIS 78 doit venir inspecter la salle polyvalente qui a brûlé afin de connaître l'origine du départ de flammes.

Malheureusement, ce n'est pas la première fois que des incendies touchent la commune mantevilloise. Le gymnase Aimé-Bergeal avait été complètement détruit en 2021 et en 2025 c'est celui des Coutures qui avait vu un bout de sa toiture détruite. Pour ces deux cas, l'enquête avait démontré le caractère criminel de l'incident. ■

AUBERGENVILLE La clinique du Montgardé évacuée à cause d'un départ de feu

Une armoire électrique a pris feu au deuxième étage de la clinique du Montgardé à Aubergenville. La propagation des fumées a forcé cinq personnes à être admises aux urgences de l'établissement.



Une trentaine de pompiers ont été dépêchés sur place.

Le matin du 23 juin a été mouvementé à la clinique privée du Montgardé à Aubergenville. En effet, une armoire électrique a pris feu – sûrement à cause de la chaleur ambiante – ce qui a obligé l'établissement de santé privé à être évacué. D'après 78Actu qui a pu interroger Virginie Meunier, la maire de la Ville, un technicien est rapidement intervenu avec un extincteur afin de venir à bout des flammes.

Cependant, une trentaine de pompiers sont venus afin d'aider les personnes intoxiquées par la propagation des fumées. Le site internet d'informations locales recense 21 victimes, toute en urgence relative.

21 victimes en urgence relative

11 seraient des employés de la clinique tandis que les 10 autres seraient des patients. De plus, 5 personnes ont dû être admises aux urgences de l'établissement. Les opérations programmées le 23 juin ont été décalées au lendemain. ■

POISSY Une nonagénaire écrasée par un poids lourds

Une retraitée de 90 ans s'est faite renverser par un camion toupie le 24 juin au niveau du boulevard Robespierre à Poissy.

Un terrible accident de la circulation a eu lieu le 24 juin à Poissy. D'après 78Actu, une femme de 90 ans a traversé boulevard Robespierre, entre la rue Saint-Sébastien et le boulevard Devaux, hors des passages cloutés et a été mortellement percutée par un camion-toupie. Les pompiers sont arrivés sur place et n'ont pu que constater la mort de la retraitée.

Le site internet d'informations locales indique qu'elle aurait été mas-

quée par des voitures stationnées tandis que le chauffeur du poids lourds ne l'aurait pas vu à cause de la hauteur de sa cabine. Pendant l'intervention des secours, une déviation a été mise en place pour rejoindre le centre-ville en direction de Maisons-Laffitte. Par ailleurs, un autre incident impliquant un camion a été recensé la veille : la police municipale est intervenue rue de la gare pour un poids lourds qui avait perdu son chargement sur la voie publique. ■



La femme de 90 ans avait sa vision masquée par des véhicules stationnés.

MANTES-LA-JOLIE La mairie de quartier du Val-Fourré fermée à cause d'un incendie

La salle des serveurs de la mairie de quartier du Val Fourré a pris feu le 23 juin. Si le feu a été rapidement circonscrit, il impactera le fonctionnement de ce bâtiment.

Le 23 juin, aux alentours de midi, un incendie s'est déclaré dans un local technique situé au sous-sol de la mairie de quartier du Val-Fourré. L'ensemble des occupants du bâtiment a pu être évacué en toute sécurité grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers, de la police municipale mais aussi grâce aux agents municipaux présents sur place. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer.

L'origine du sinistre a été rapidement identifiée au niveau d'un équipement électrique alimentant la salle des serveurs. Si le feu a été rapidement circonscrit, certains équipements informatiques présents dans ce local ont été fortement endommagés. Par mesure de sécurité, la Ville a donc décidé de fermer la mairie de quartier pendant

plusieurs jours afin de procéder aux opérations de décontamination, aux vérifications techniques et aux travaux nécessaires à la remise en état du site. Afin d'assurer la continuité du service public, les services habituellement accueillis à la mairie de quartier du Val-Fourré seront progressivement relocalisés dans d'autres équipements municipaux. ■



Les retraits des CNI ou passeports qui auraient dû être effectués à la Mairie de quartier du Val-Fourré seront effectués à l'Hôtel de Ville.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

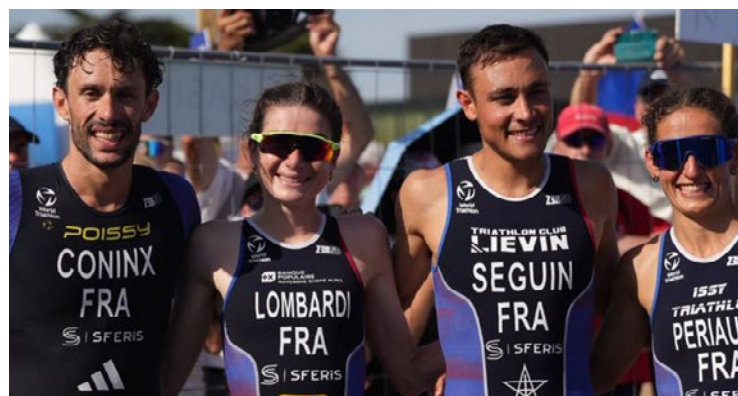
C'est un week-end breton à retenir dans les annales du Poissy Triathlon. Engagés sur la 4^{ème} manche des World Triathlon Championship Series à Quiberon, Dorian Coninx et Jeanne Lehair ont tous deux brillé devant un public acquis à la cause française.

Chez les hommes, Coninx a offert au public local l'une des images du week-end. Après une longue bataille tactique, tout s'est joué dans le dernier kilomètre à pied. Le Portugais Vasco Vilaça, leader du classement général, avait accéléré en tête, mais a perdu quelques précieuses dixièmes dans un dernier virage. Coninx en a profité pour arracher la victoire d'un dernier sprint, s'imposant en 52 minutes et quelques secondes devant Vilaça et Ricardo Batista. « *C'était parfait pour moi, à domicile, je ne pouvais pas rêver mieux* », a déclaré le champion du monde 2023 au micro de World Triathlon. Cette victoire, la deuxième consécutive pour le Pisciacais après Alghero, le propulse au 5^{ème} rang du classement général avec 1791 points, lui qui n'avait

TRIATHLON

Dorian Coninx et Jeanne Lehair s'illustrent aux Séries mondiales de Quiberon

Le week-end des 20 et 21 juin, la 4^{ème} étape des Séries mondiales de triathlon se tenait à Quiberon. Les deux pensionnaires du Poissy Triathlon ont signé des performances de haut vol : victoire pour Dorian Coninx en individuel et en relais mixte, tandis que Jeanne Lehair s'est emparée de la tête du classement.



Prochaine échéance : les Séries mondiales de Hambourg, où Coninx et Lehair tenteront de consolider leurs positions avant la grande finale prévue à Pontevedra.

disputé que deux étapes cette saison. Le lendemain, il a récidivé en relais mixte : héritant d'un avantage confortable après les passages de Léonie Periault, Yanis Seguin et Emma Lombardi, il a géré la course en maître pour offrir à la France un troisième or du week-end.

Chez les femmes, Jeanne Lehair a réalisé une course stratégiquement parfaite. Menant la danse en tête de la course à pied aux côtés de Cassandre Beaugrand et Tilda Månsson, la Luxembourgeoise a

légèrement cédé dans le final avant de franchir la ligne en 5^e position, ce qui reste suffisant pour lui permettre de prendre la tête du classement général. Avec 3234 points au compteur contre 2850 à la Britannique Beth Potter, Lehair s'installe comme la nouvelle favorite au titre mondial, à mi-parcours de la saison. La Suédoise Månsson (2^{ème} à Quiberon) monte à la 4^e place, tandis que Beaugrand, victorieuse à domicile pour la quatrième victoire internationale consécutive, reste 8^{ème} avec un retard comblable. ■

CANOE

Mantes-la-Jolie accueille le Championnat de France de Canoë-Kayak et Paracanoë du 8 au 12 juillet

Le Stade Nautique International Didier Simond de Mantel-la-Jolie sera le centre névralgique du canoë-kayak français la semaine prochaine. Plus de 1200 athlètes venus de 15 régions et des DOM-TOM s'affrontent sur cinq jours dans trois compétitions nationales.

C'est l'un des plus grands rassemblements sportifs que Mantel-la-Jolie ait accueillis. L'Association Sportive Mantaise de Canoë-Kayak, en partenariat avec la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie,

organise trois championnats simultanés du 8 au 12 juillet : le Championnat de France de vitesse, le Championnat de France Paracanoë et le Championnat de France des régions Minimes, réservé aux jeunes

talents. Les chiffres donnent la mesure de l'événement : 1200 athlètes, 1800 bateaux, 100 clubs représentés, 110 bénévoles et juges mobilisés, trois distances au programme (200, 500 et 1000 mètres)... Tout ça au sein du Stade Nautique International Didier Simond et ses 2228 mètres de long, 130 mètres de large, ses 7 plots de départ et son système de chronométrage électronique professionnel, de quoi en faire une infrastructure reconnue au niveau international.

Le programme s'étale sur cinq journées : monoplaces 1000 m mercredi, sprint individuel jeudi, équipages et Minimes vendredi et samedi, tandis que les finales et la remise des médailles se tiendra dimanche. Des animations festives sont prévues tous les jours en parallèle. ■



L'accès est gratuit et ouvert à tous pendant toute la durée de la compétition.

MULTISPORTS

Le sport en fête au parc du Prieuré

Le samedi 4 juillet 2026 dès 10 h, Conflans-Sainte-Honorine célèbre la richesse de son tissu associatif avec des initiations gratuites, et des démonstrations sur scène.

La Fête du sport de Conflans-Sainte-Honorine s'apprête à investir le parc du Prieuré et le stade Léon-Biancotto, ce samedi 4 juillet. Plus de 30 disciplines seront à tester librement de 10h à 18h : du roller au tir à l'arc, en passant par le BMX flat, la capoeira ou même un parcours Ninja Warrior.

De 14h à 17h, le podium central s'animerait avec les démonstrations

dynamiques des clubs locaux. À 17h, place à la solennelle cérémonie des Trophées des Sports 2026 pour récompenser les champions et les bénévoles de la commune. Un grand show sportif clôturera l'après-midi à 18h. Enfin, dès 22h, la fête se jouera sur écran géant avec la diffusion en direct de la Coupe du monde de football... sous réserve de qualification des Bleus. ■



L'événement est gratuit et ouvert à tous.

FOOTBALL

Le FC Achères lance ses stages de football pour l'été

À l'approche des grandes vacances, le Football Club d'Achères ouvre les inscriptions pour son traditionnel stage de l'école de foot. Du 6 au 10 juillet, au stade Bertrand Devallan, les éducateurs accueilleront les jeunes passionnés sur le terrain Bertrand-Devallan pour une semaine intensive et ludique.

Prêts à taper dans le ballon ? Du lundi 6 au vendredi 10 juillet, le FC Achères accueille les footballeurs en herbe pour un stage d'été qui s'adresse spécifiquement aux catégories allant des U6 aux U13. L'événement est accessible aux filles comme aux garçons, qu'ils soient déjà licenciés au club ou totalement novices. Chaque jour, de 9h à 16h30, les apprentis footballeurs bénéficieront d'un programme varié : ateliers techniques pour parfaire ses dribbles, exercices de motricité, matchs de perfectionnement et, pour couronner la semaine, l'organisation d'une mini Coupe du Monde en salle.

Côté logistique, les enfants devront impérativement apporter leur pique-nique pour la pause du

midi. Les tarifs sont fixés à 80 euros pour les licenciés et 95 euros pour les non-licenciés : les inscriptions se font auprès du secrétariat par téléphone au 07 69 18 08 49 ou par mail à l'adresse footballclubacheres@gmail.com. ■



Stage de foot la journée, Coupe du monde le soir : l'été sera foot à Achères.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-VILLE Concerts, spectacles... Le festival Contentpourien célèbre sa 16^e édition

Porté par l'association « À Chacun son Cirque », l'événement incontournable du Mantois revient du vendredi 3 au dimanche 5 juillet au Parc de la Vallée de Mantes-la-Ville avec une programmation mêlant 12 concerts éclectiques et 4 spectacles d'arts de rue.

■ MAXIME MOERLAND



Le festival de musique et arts de rue revient en force pour une seizième édition.

Un vent de fête s'apprête à souffler sur Mantes-la-Ville : le Parc de la Vallée va vibrer au rythme de la seizième édition du festival Contentpourien ce week-end du 3 au 5 juillet. Pour ce grand cru 2026, l'association À Chacun son Cirque a concocté un programme qui promet de séduire toutes les générations de festivaliers. Les festivités débuteront le vendredi 3 juillet sous les coups de 18h30 avec le rap affûté de Lino du duo Arsenik, l'abstract hip-hop d'Al'Tarba, mais aussi l'énergie rock de La Pire Hour et CuntAct, le tout rythmé par les pépites rétro de La Dodoche à Vinyles.

Le samedi 4 juillet, le rendez-vous est donné dès 15h : place au dub chaloupé de Taiwan MC, au punk décapant de Poésie Zéro, aux sonorités métissées de Violons Barbares et à la bass music d'Elemental. Côté arts de rue, la Cie K.L et les clowns de la Compagnie Quand les moules auront des dents assureront le spectacle. Enfin, le dimanche 5 juillet, à par-

tir de 14h30, offrira une journée à prix libre avec le ska/jazz du Boa Brass Band, le rock d'Alzarine, la chanson de Loup x Serpico, ainsi que les compagnies Deux à la tâche et KOR.

Au-delà des scènes, le Parc de la Vallée accueillera comme lors de chaque édition un village d'exposants avec différents créateurs et artisans locaux, un espace enfants

et un camping gratuit. Fidèle à ses racines, l'association proposera des ateliers d'initiation (jonglerie, cirque, permaculture) à prix libre. Le pass week-end est proposé à 32 euros en prévente et à 40 euros sur place, contre 20 et 26 euros pour le pass journée, tandis que l'entrée est gratuite pour les moins de 16 ans. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.contentpourien.fr. ■

VALLEE DE SEINE Le Théâtre de la Nacelle dévoile sa programmation hors les murs

Pour sa saison 2026-2027, le Théâtre de la Nacelle présente « Les Escapes », un programme artistique hors les murs qui fera voyager le spectacle vivant à travers le nord des Yvelines. Du théâtre au cirque, découvrez les temps forts de cette grande tournée territoriale.

La Nacelle s'exporte au plus près des habitants ! L'ouverture de la saison 2026-2027 du théâtre se fera le

samedi 3 octobre prochain au Parc du Château du Vivier à Aubergenville avec le spectacle La Renverse,

de la compagnie Les Ombres Portées. Le 19 décembre, c'est la compagnie Illimitée qui s'installera à l'Auditorium du Conservatoire de Mantes-la-Jolie pour En Apparence, ce même lieu qui accueillera le concert envoûtant de Piers Faccini le 13 mars 2027.

L'année 2027 s'annonce particulièrement riche : la compagnie Madani jouera Nous les minuscules le 26 février au Théâtre Simone Signoret de Conflans, suivie le 6 mars par la magie de Que du bonheur (Compagnie le Phalène) au Château éphémère de Carrières-sous-Poissy. Le jeune public vibrera à Chanteloup-les-Vignes le 17 mars avec La fabuleuse histoire de Basarkus au Phénix, puis le 26 mai à la Médiathèque des Mureaux pour La mare à sorcières par les Tréteaux de France. Cette belle épopée se clôturera le 13 juin avec la deuxième édition de l'aérien Dimanche Sauvage par la compagnie Le Doux Supplice, dans un lieu encore tenu secret. Pour plus de détails et pour réserver vos places, cela se passe sur billetterie-lanacelle.gpseo.fr. ■



La précédente saison s'est conclue la semaine dernière avec le premier Dimanche sauvage.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Larguez les amarres pour les croisières de l'été

Cet été, la capitale de la batellerie honore sa réputation : l'office de tourisme Terres de Seine invite locaux et touristes à embarquer pour une série d'excursions fluviales thématiques au départ de Conflans-Sainte-Honorine.

Envie de redécouvrir notre patrimoine sous un nouvel angle ? Trois parcours guidés s'offrent à vous cette saison, au fil de la Seine à Conflans-Sainte-Honorine. Les amoureux de nature opteront pour la croisière « L'Oise sauvage », une escapade verdoyante idéale pour observer la faune préservée locale, le 19 juillet puis les 9 et 23 août et enfin le 13 septembre. Pour les férus d'histoire et de culture, « La croisière des peintres » retrace pas à pas l'inspiration qu'ont trouvée les grands maîtres impressionnistes

sur les rives du fleuve, le 12 juillet, le 2 août et le 6 septembre 2026.

Enfin, l'incontournable circuit « Batellerie et éclusage » plonge les passagers au cœur des secrets techniques et du quotidien des mariniers, avec le passage impressionnant d'une écluse en temps réel, les 5 et 26 juillet puis les 16 et 30 août. Les croisières sont proposées au prix de 19 euros en tarif plein, 13 euros pour les 7-11 ans, et sont gratuites pour les moins de 7 ans. ■



Rendez-vous sur terres-de-seine.youbook.travel/fr pour réserver vos places.

AUBERGENVILLE Grosses cylindrées au salon West Motors

Avis aux amateurs de rock'n'roll et de belles mécaniques ! Les samedi 4 et dimanche 5 juillet, dès 10h, le complexe JM Giot d'Aubergenville accueille le salon West Motors 78 & Tattoo Show. Durant deux jours, l'univers des rutilantes voitures

américaines de collection et des motos d'exception croisera celui de talentueux artistes tatoueurs. L'ambiance s'annonce survoltée avec des concerts en live, un show girls, de nombreux exposants et des food-trucks pour se restaurer sur place. ■

ROSNY-SUR-SEINE La guinguette du Oh ! 41 lance les festivités de l'été

Envie de troquer les salles de concert formelles contre un décor bucolique et festif ? Le samedi 4 juillet, de 18h à 22h, la terrasse du Oh ! 41 à Rosny-sur-Seine se métamorphose à l'occasion de la troisième édition de sa traditionnelle guinguette. Organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes, cet événement gratuit et ouvert à tout public promet une entame de saison estivale chaleureuse

et ultra-conviviale. Au programme des réjouissances : de la musique live emmenée par l'accordéoniste Eric Mouette pour faire danser les nostalgiques et les curieux, des animations variées, ainsi que la présence d'un artiste pour vous tirer le portrait en direct. Une offre de restauration sera disponible sur place. Inscriptions obligatoires au 01 83 43 97 64. ■

JEUX

SUDOKU :
niveau facile

9			1					
	8	5	4	2		1		9
4	1	2			3	8	7	6
3	9		2	1			6	8
			7	3		2	4	
5	2		6		8		1	
	5	1	8			3		
			5	9	1		8	7
8	7	9		6	4	5	2	1

5						8	9	
1	9	3	2	5	8		6	4
6		8	4	1		2	3	
4	2		9					6
		6	7	4		3		2
3	1	5		8	2	4		9
	3	1	8			9		7
			5		7			3
7	4	1	9	3	6			

	1	7	8	5		9		
9	6			2		3		8
3	5		9		4			2
	4	5	3			6		
6	7		4		5		9	3
8				7				5
	8	6	5	4	1	2		9
4		9	7			5	6	1
	2	1		3	9			

SUDOKU :
niveau moyen

8								2
		6		1	8			3
5		4	3	6			1	7
6	4		5		3		8	
	8	7	1		6	2	9	
		9		8		3	4	
	6			3				
	7	3	6	2		9		
9	1			4	6	2	3	

			1					2
	7		3					4
4		5		7	6	9		
1					4			
5		6	7	1		2		
	2						3	4
	6		9			4		
	1	4		3	2			5
		2						3

4	5					6		8
1		3	2					9
			6		3	1	2	
	9	8		1				3
	3				2		7	4
	4		5					
7					8		9	6
						4		5
3		5	9	2	6			8

SUDOKU :
niveau difficile

	3		4				1	
7								
	1		6					
9				4			1	
				7	5			
						7		
					4			
		5						1
9			1					

7								9
8	2			5				7
			8		1	6		
				7				
	8						4	
			2					
								2
	3	4						
1	8				9	3		

					3			
	3							6
			3					8
2				8				
								7
3								
4								
			2	6			1	4

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°490 du 24 juin 2026 :

niveau facile

4	5	7	8	6	9	1	2	3
9	3	2	5	1	7	4	8	6
8	6	1	2	4	3	5	7	9
2	9	5	3	8	1	6	4	7
7	4	6	9	5	2	3	1	8
1	8	3	4	7	6	9	5	2
6	2	4	7	3	5	8	9	1
5	1	9	6	2	8	7	3	4
3	7	8	1	9	4	2	6	5

4	9	3	2	7	5	6	1	8
7	8	1	4	9	6	3	5	2
2	5	6	8	1	3	9	4	7
9	4	8	3	6	7	1	2	5
1	2	5	9	8	4	7	3	6
6	3	7	5	2	1	8	9	4
3	6	9	7	5	2	4	8	1
8	1	2	6	4	9	5	7	3
5	7	4	1	3	8	2	6	9

9	3	1	2	5	7	6	8	4
6	4	7	8	1	3	2	9	5
8	2	5	9	4	6	1	3	7
5	6	4	3	8	2	7	1	9
1	9	3	6	7	5	4	2	8
7	8	2	4	9	1	5	6	3
3	1	8	7	2	4	9	5	6
4	5	6	1	3	9	8	7	2
2	7	9	5	6	8	3	4	1

niveau moyen

1	6	7	3	5	9	4	8	2
8	2	3	7	4	6	9	5	1
5	4	9	1	8	2	7	6	3
3	8	2	9	6	4	1	7	5
7	1	4	5	3	8	2	9	6
9	5	6	2	1	7	3	4	8
6	3	8	4	7	1	5	2	9
2	7	1	8	9	5	6	3	4
4	9	5	6	2	3	8	1	7

2	3	6	4	5	8	1	7	9
9	7	5	1	6	3	2	8	4
4	8	1	7	2	9	6	3	5
3	5	7	8	9	2	4	1	6
8	1	2	6	7	4	9	5	3
6	9	4	3	1	5	8	2	7
5	4	3	2	8	6	7	9	1
1	2	9	5	4	7	3	6	8
7	6	8	9	3	1	5	4	2

5	6	7	4	9	1	3	2	8
9	2	3	5	8	6	1	4	7
8	4	1	3	7	2	6	5	9
4	5	6	7	2	8	9	1	3
3	1	2	6	5	9	7	8	4
7	8	9	1	4	3	2	6	5
6	7	8	9	1	5	4	3	2
2	3	4	8	6	7	5	9	1
1	9	5	2	3	4	8	7	6

niveau difficile

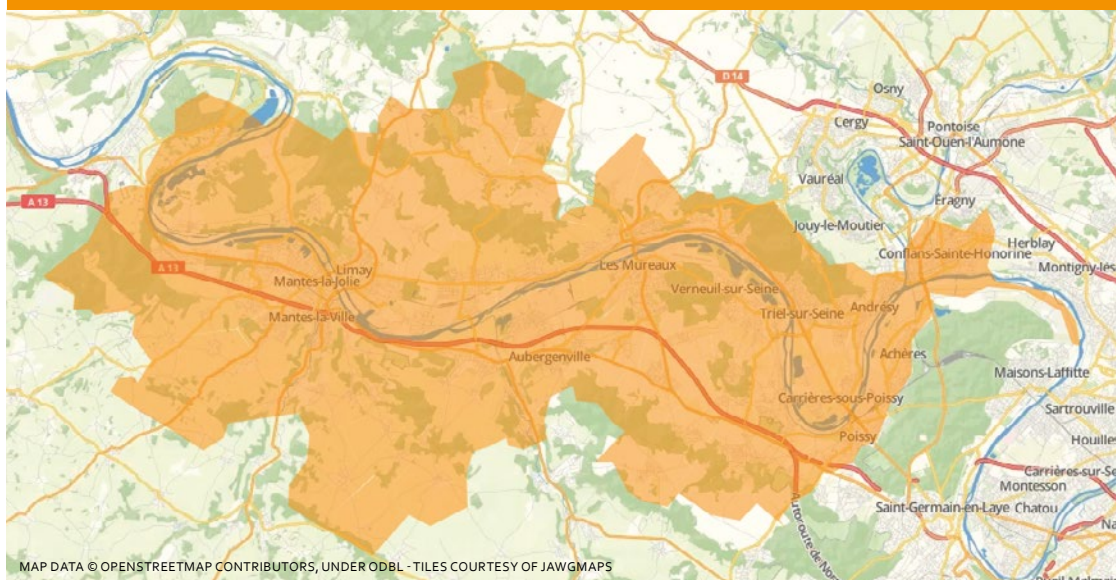
5	6	7	8	2	4	1	9	3
9	8	1	5	3	6	2	7	4
3	2	4	1	7	9	8	6	5
1	3	8	6	5	7	4	2	9
4	7	2	9	1	8	3	5	6
6	5	9	2	4	3	7	1	8
7	4	6	3	9	2	5	8	1
8	1	3	7	6	5	9	4	2
2	9	5	4	8	1	6	3	7

8	7	3	2	1	6	4	5	9
2	5	9	4	3	8	7	1	6
1	6	4	9	5	7	2	8	3
5	9	8	7	2	1	6	3	4
3	4	2	6	9	5	1	7	8
7	1	6	8	4	3	9	2	5
9	3	1	5	6	2	8	4	7
4	2	7	3	8	9	5	6	1
6	8	5	1	7	4	3	9	2

8	5	2	9	6	1	3	4	7
3	1	7	4	2	8	5	9	6
4	6	9	7	3	5	8	2	1
9	3	6	1	4	2	7	8	5
7	8	4	5	9	3	1	6	2
5	2	1	8	7	6	9	3	4
6	9	5	2	8	7	4	1	3
1	4	3	6	5	9	2	7	8
2	7	8	3	1	4	6	5	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 7-2026 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville